

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agnès Pannier-Runacher lance une consultation sur le guide de bonnes pratiques innovantes en matière d'égalité femmes-hommes dans l'industrie

Paris, le 26/05/2020 N°2169

A l'occasion de la réunion du Conseil National de l'Industrie, qui s'est tenue le lundi 25 mai, le guide de bonnes pratiques innovantes en matière d'égalité femmes-hommes, élaboré par le Conseil de la mixité et de l'égalité professionnelle dans l'industrie, a été présenté à Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances.

Ce guide comporte de nombreux conseils et exemples de pratiques mises en place dans un certain nombre d'entreprises pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'articule autour de trois grands axes :

- Attirer les femmes dans l'industrie ;
- Garder les talents féminins dans l'industrie :
- Permettre aux femmes d'évoluer dans l'industrie.

Issu d'un travail collaboratif entre les membres du Conseil de la mixité et des entreprises consultées, il est à destination de toutes les entreprises du secteur industriel, quel que soit leur taille, souhaitant faire progresser l'égalité en leur sein.

Suite à cette présentation, une consultation d'une durée d'un mois a été lancée, en particulier auprès des comités stratégiques de filières (CSF), du collectif IndustriElles, et des Territoires d'Industries. Cette consultation vise à recueillir les commentaires et les propositions de compléments afin de renforcer la dimension opérationnelle de ce guide et valoriser l'engagement des entreprises pour l'égalité femmes-hommes dans l'industrie. Les contributions pourront être transmises à l'adresse suivante : conseil-mixite.dge@finances.gouv.fr

La publication prochaine de ce guide, enrichie de cette consultation, constituent une étape importante dans la mise en œuvre du plan d'actions élaboré par le Conseil de la mixité et de l'Egalité Professionnelle dans l'Industrie. Le plan d'action est consultable <u>sur le site IndustriElles</u>. Une campagne de communication autour des rôles modèles dans l'industrie sera également lancée pour mettre en valeur les femmes partout sur les territoires.

A propos des Comités Stratégiques de Filières

Les 18 CSF labellisés au sein du Conseil National de l'Industrie sont des instances permettant d'instaurer un dialogue concret, performant et régulier entre l'Etat et les entreprises sur tous les sujets-clés qui permettront la reconquête industrielle française.

Ils couvrent un spectre large de l'industrie qui représente 3,2 millions de salariés et des secteurs diversifiés allant de l'aéronautique, l'industrie agro-alimentaires, à l'électroniques et le numérique, les nouveaux systèmes énergétiques, la santé ou encore la métallurgie et la mode.

Composés des industriels, des organisations syndicales représentatives et des pouvoirs publics, ils sont le lieu d'élaboration, filière par filière, de plans ambitieux, formalisés dans le cadre de contrats stratégiques de filière.

A propos du collectif IndustriElles

Le collectif IndustriElles a été créé à la suite d'un appel lancé par Agnès Pannier-Runacher à tous les hommes et à toutes les femmes de l'industrie pour qu'ils participent à la mise œuvre d'actions en faveur de l'égalité et de la mixité dans l'industrie et en deviennent les ambassadeurs et les ambassadrices.

La première mission du collectif est de constituer un vivier de 1000 industrielles de tous les âges, départements et secteurs de l'industrie qui seront autant d'ambassadrices de l'industrie auprès des jeunes, des organismes de formation et des dirigeants d'entreprises.

A propos des Territoires d'industrie

Lancé par le Premier ministre à l'occasion du Conseil national de l'industrie le 22 novembre 2018, le programme «Territoires d'industrie» a pour objectif de redynamiser l'industrie française, Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Il vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qui relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire. Le programme s'articule autour de :

- 148 territoires d'industrie identifiés avec les Régions et les intercommunalités;
- 17 mesures pour les aider à développer ou renforcer leurs projets de territoire ;
- 4 enjeux majeurs : recruter, innover, attirer des projets et simplifier ;
- 1,36 milliard d'euros prioritairement fléchés vers leurs projets.

Pour en savoir plus :

- www.industriElles.gouv.fr
- www.linkedin.com/groups/12329140/